

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

AGENCE GÉNÉRALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ÉTAT

DIRECTION  
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 21-00718 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 06 JUIL 2021

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux **concours professionnels déconcentrés** relevant du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) et ceux du Ministère de la Santé (MS), session de 2021, sont informés que **l'administration des épreuves écrites** se déroulera le **25 juillet 2021**, dans les treize (13) chefs-lieux de régions.

Par ailleurs, ils sont informés que le **port du masque** ou du **cache-nez** est **obligatoire** pour accéder aux lieux de composition qui seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

